

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

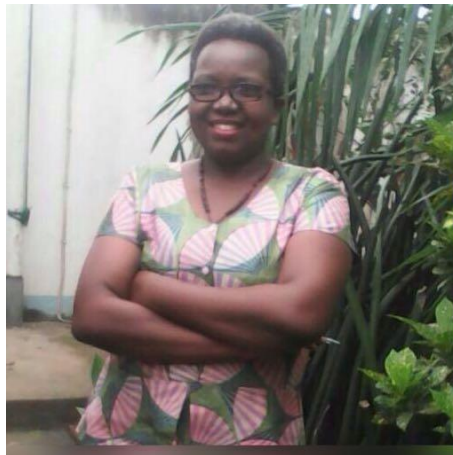
Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°156 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 1^{er} au 7 avril 2019



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 7 avril 2019, au moins 527 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME</i>	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	5
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES POLICIERS</i>	5
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	5
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES</i>	6
<i>I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS</i>	6
<i>I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS</i>	7
<i>I.5. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>	8
<i>I.6. VIOLATION DU DOMICILE</i>	9
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i>	9
<i>III. CONCLUSION</i>	11

SIGLES ET ABREVIATIONS

APC : *Agent de Police Chef*

CDS : *Centre de Santé*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

CNL : *Congrès National pour la Liberté*

FAB : *Forces Armées du Burundi*

OPP : *Officier de Police Principal*

PJ : *Police Judiciaire*

PMPA : *Partis et Mouvements Politiques Armés*

REGIDESO : *Régie de Distribution de l'Eau et de l'Electricité*

SNR : *Service National de Renseignement*

VBG : *Violences Basées sur le Genre*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit: au moins 7 personnes tuées dont 3 cadavres retrouvés, 1 enlevée, 9 torturées, 11 arrêtées arbitrairement et 2 victimes de VBG.

Parmi les victimes identifiées, figurent 1 femme et 2 nourrissons tués, 2 femmes torturées, 2 femmes et 2 écoliers arrêtés.

Le phénomène de cadavres, qui continue à s'observer dans divers endroits du pays est inquiétant par son nombre croissant.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers, des militaires, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tueries, d'enlèvement, de tortures et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza en particulier les membres du parti CNL.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES POLICIERS

Deux personnes tuées en commune Vumbi, province Kirundo

En date du 3 avril 2019, vers 11 heures, sur la sous-colline Makombe, colline et commune Vumbi, province Kirundo, deux Imbonerakure, André Niragira et le nommé Uwayisavye ont été tués par un policier, APC Thaddée Ndacayisaba, ex-PMPA. Selon des sources sur place, la population a tenté de lyncher Jean Rwaswa, présumé sorcier de cette colline puis des policiers sont intervenus et l'en ont empêché. Selon les mêmes sources, la police a tiré en l'air pour disperser la population mais ces deux Imbonerakure ont foncé pour désarmer un des policiers. Thaddée a tiré des balles réelles tuant ces deux Imbonerakure. Le présumé sorcier a été détenu au cachot du poste de police de la commune Vumbi puis transféré au cachot de la PJ Kirundo pour des raisons de sa sécurité tandis que le présumé auteur est resté libre.

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Deux corps sans vies retrouvés sur la colline Kibimbi, province Bururi

En date du 4 avril 2019, sur la chaîne de montagne de Kibimbi, du côté de la commune Rutovu, province Bururi, deux corps sans vie des hommes non identifiés ont été retrouvés. Selon des sources sur place, dans l'après-midi du 5 avril 2019, vers 14 heures, ces cadavres ont été enterrés par la population sur l'ordre de l'administration en collaboration avec la police sur cette chaîne de montagne sans mener des enquêtes.

Un corps sans vie retrouvé en commune Matongo, province Kayanza

En date du 4 avril 2019, sur la colline Kivumu, commune Matongo, province Kayanza, un corps sans vie d'un nouveau-né de sexe masculin a été retrouvé. Selon des sources sur place, le nouveau-né a été enterré par la population sur l'ordre de l'administration communale.

Une personne tuée en commune Buhinyuza, province Muyinga

En date du 4 avril 2019, vers minuit, sur la colline Butihinda, commune Buhinyuza, province Muyinga, Léonie Nzitunga, âgée de 34 ans, a été tuée par balle et son nourrisson de 5 mois a été blessé au niveau du poignet au cours d'une attaque à leur domicile par un groupe de gens armés non identifiés. Selon des sources sur place, les présumés auteurs ont d'abord lancé à travers la fenêtre une grenade qui n'a pas explosé, ensuite ils ont défoncé la porte et ont tiré sur les victimes. Selon les mêmes sources, le chef de ce ménage, Claude Nimbona alias Shabani, âgé de 44 ans, qui a pu s'échapper était en conflit avec un groupe de gens qui lui avaient escroqué une somme de 700.000 fbu et un dossier était déjà fixé au parquet contre ce groupe. Deux suspects ont été arrêtés par la police et conduits au cachot de la commune Buhinyuza pour des raisons d'enquête.

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Une personne enlevée en commune et province Gitega

En date du 4 avril 2019, à minuit, sur la sous-colline Zege, colline Rukoba, commune et province Gitega, Claude Nahimana, un Imbonerakure et ex-manifestant contre le troisième mandat de Pierre Nkurunziza a été enlevé par trois hommes dont deux habillés en tenues policières et armés de fusil Kalachnikov avec des menottes après avoir défoncé la porte de sa maison. Selon des sources sur place, en date du 1^{er} avril 2019, un travailleur de la SOGEA SATOM l'a vu passer tout près d'un bar appelé "Kukimanga" et a demandé aux gens dudit bar si Claude habitait là, sur cette colline Zege avant d'ajouter : " si on savait où il se trouvait il serait mort il y a longtemps parce qu'il est responsable de la mort de beaucoup de gens".

I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS

Une personne torturée en commune Gitaramuka, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 avril 2019 indique qu'en date du 25 mars 2019, sur la colline Rubuga, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, le prénommé Xavier, âgé de 46 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté à son domicile, menotté et tabassé par des policiers commandés par Alexandre Ndamama, Commissaire communal de police. Selon des sources sur place, il était accusé d'avoir battu sa femme dans la nuit. Selon les mêmes sources, Xavier a été conduit au cachot de la commune Gitaramuka où il a été libéré en date du 27 mars 2019.

Une personne torturée en commune Rango, province Kayanza

En date du 5 avril 2019, sur la colline Gipfuvya, commune Rango, province Kayanza, Sicaire Havuginoti, membre du parti CNL, a été tabassé et blessé par un Imbonerakure nommé Ngeze. Selon des sources sur place, il l'accusait de collecter des cotisations du parti CNL. Selon les mêmes sources, le même jour, des Imbonerakure accompagnés d'un policier d'une position de cette commune ont effectué une fouille perquisition au domicile de Sicaire en disant qu'ils cherchaient un carnet des quittances du parti CNL mais ils n'ont rien trouvé. Il est allé se faire soigner au CDS de Gaheta en commune Rango.

Une personne torturée en commune Butaganzwa, province Kayanza

En date du 6 avril 2019, vers 23 heures, sur la colline Kiryama, commune Butaganzwa, province Kayanza, Donatien Niyongabo, membre du parti CNL a été tabassé par des Imbonerakure Thacien Nkurunziza, Longin Ndayizeye, Siméon Kabwa et Barnabé Nzokirantevye à son domicile. Selon des sources sur place, ils ont tiré aussi ses testicules en l'accusant d'avoir refusé de contribuer pour le parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, la victime est dans un état critique et est allitée à l'hôpital Musema de cette même commune tandis que les présumés auteurs de ces actes n'ont pas été inquiétés.

Six personnes torturées en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} avril 2019 indique qu'en date du 29 mars 2019, Fabrice Iradukunda, Liliane Habarugira, Déo Bukuru, Lin Muhimpundu, Jean Bosco Shemezimana et

Adeline Niyomwungere, tous membres du parti CNL en zone Minago, commune et province Rumonge ont été brutalisés et tabassés par Jean Paul Ndayishimiye, Vital Nzisabira, Jean Bosco et Emmanuel Matata, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure faisaient du sport matinal au chef-lieu de la zone Minago quand ils ont forcé ces militants du parti CNL de faire du sport avec eux et de chanter l'hymne du parti CNDD-FDD mais ils ont refusé. Par après, ils les ont battus.

I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS

Une personne arrêtée en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

Dans la matinée du 1^{er} avril 2019, au quartier VI, zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, le Colonel Gérard Haziyo, retraité, ex-FAB, a été arrêté sans mandat par des policiers et des militaires lors d'une fouille perquisition à son domicile. Selon des sources sur place, lors de cette fouille opérée aussi dans d'autres ménages dudit quartier, deux fusils de type pistolet, leurs chargeurs et autres effets militaires ont été saisis chez ledit Colonel. Selon les mêmes sources, ce retraité a été relâché le soir.

Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 4 avril 2019, vers 15 heures, sur la colline 13^{ème} transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Pierre Masabarakiza, fils de Pierre Barimunzigo et Sinayiziga Séraphine, membre du parti CNL, originaire de la colline Tyazo, commune Kabezi, de la même province, a été arrêté par le prénommé Samson alias Nguvu, chef de cette colline accompagné par un Imbonerakure de la commune Kabezi. Selon des sources sur place, le prénommé Jotase, responsable du SNR en commune Mutimbuzi, est venu le récupérer sur cette colline 13^{ème} Transversale Maramvya de la même zone, puis l'a conduit au cachot du poste de police de la zone Maramvya. La victime a été accusée du refus d'adhésion au parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, en date du 5 avril 2019, Pierre Masabarakiza a été transféré à la prison centrale de Mpimba à Bujumbura sur l'ordre de Gérard Ndayisenga, responsable du SNR en province Bujumbura rural.

Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 avril 2019 indique qu'en date 25 mars 2019, au village de la paix de la zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Jérôme Ndayiziga, fils de Jérôme Sinarinzi et Capitoline Ndabazaniye, originaire de la colline Mutara, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, a été arrêté par Elie Nzobandora, responsable du parti CNDD-FDD audit village. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de collaborer avec des rebelles. Le responsable du SNR en commune Mutimbuzi, prénommé Jotase, est allé le récupérer puis l'a conduit au cachot du poste de police de la zone Rubirizi. Vers 14 heures du même jour, Gérard Ndayisenga, responsable du SNR en province Bujumbura rural, est allé le récupérer puis l'a conduit au cachot du SNR à Bujumbura Mairie, tout près de la cathédrale Régina Mundi. Selon les mêmes sources, vers 16 heures, Jérôme Ndayiziga a été transféré à la prison centrale de Mpimba. Après, il a été encore transféré à la prison de Murembwe en province Rumonge.

Une personne arrêtée en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 2 avril 2019, sur la colline Buseruko, commune Mugina, province Cibitoke, Elias Sinzinkayo, âgé de 42 ans, membre du parti CNDD-FDD et agent de la REGIDESO, a été arrêté par des jeunes Imbonerakure sur l'ordre de Joseph Iteriteka, Gouverneur de la province Cibitoke. Selon des sources sur place, Elias Sinzinkayo a été accusé d'avoir injurié les membres du parti CNDD-FDD «Abagumyabanga ». La victime a été incarcérée au cachot du poste de police de la commune Mugina.

Deux personnes arrêtées en commune Makebuko, province Gitega

En date du 2 avril 2019, sur la colline Muyange, commune Makebuko, province Gitega, Benjamin Nduwayo et Iteriteka Chadrack, élèves de la 7^{ème} année, à l'ECOFO Rutovu, ont été arrêtés à l'école par des policiers et détenus au cachot de la commune Makebuko. Selon des sources sur place, Alexis Ngendakumana, Directeur de cette école, les accusait d'avoir gribouillé la photo du Président Pierre Nkurunziza. Selon les mêmes sources, ils ont été relâchés, le 4 avril 2019, dans l'après-midi.

Une personne arrêtée en commune Nyanza-Lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 avril 2019 indique qu'en date du 22 mars 2019, vers 22 heures, Steve Bishaza, membre du parti CNL, a été arrêté par un brigadier du commissariat communal de police et détenu au cachot dudit commissariat à Nyanza-Lac, province Makamba. Selon des sources sur place, il a été arrêté dans une buvette où il travaillait comme cuisinier. Selon les mêmes sources, Steve a été accusé de sensibiliser la population de la localité d'adhérer à ce parti. Il a été transféré au cachot du parquet de Makamba, le 28 mars 2019.

Quatre personnes arrêtées en commune et province Rumonge

En date du 4 avril 2019, sur la colline Mibanda, zone Kizuka, commune et province Rumonge, Eraste Havugiyaremye, Marie Goreth Ntezukwigira, Marie Bukuru et Jonathan Ntakirutimana, tous membres du parti CNL ont été arrêtés et conduits au cachot de police à Rumonge après une fouille perquisition menée par OPP1 Melchior Hakizimana, Commissaire provincial de police à Rumonge et Michel, responsable provincial du SNR à Rumonge. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de tenir une réunion illégale. Selon les mêmes sources, le motif de leur arrestation est lié au mobile politique.

1.5. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une personne violée en commune Murwi, province Cibitoke

En date du 7 avril 2019, le matin, vers 5 heures, sur la colline, zone et commune Murwi, province Cibitoke, une veuve nommée M. a été violée dans sa maison par le nommé Musobozi. Selon des sources sur place, ce présumé auteur de viol a pillé aussi les biens de la victime et il a été arrêté par la police qui l'a conduit directement au parquet de Cibitoke.

Une fille violée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 1^{er} avril 2019, vers 11 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, une fille nommée K., âgée de 19 ans, a été violée par un prénommé Frédéric, âgé de 45 ans, commerçant, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, l'auteur s'est introduit par force dans la

chambre de la victime qui habite chez son frère, militaire, locataire de la maison de Frédéric. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital Buhiga tandis que l'auteur a été arrêté en date du 3 avril 2019 par la police et détenu au cachot de la zone Buhiga.

I.6. VIOLATION DU DOMICILE

Violation du domicile en commune Gihogazi, province Karuzi

En date du 3 avril 2019, de 15 heures à 21 heures, sur la colline et zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, le ménage de Jean Marie Nshigikiwenimana, âgé de 40 ans, membre du parti CNL a été assiégé par des Imbonerakure de cette colline accompagnés de deux policiers sous les ordres du nommé Sabiyongera, chef de zone Rusamaza. Selon des sources sur place, ils ont frappé et menacé de mort son enfant de 8 ans s'il ne montrait pas où était son père. Selon les mêmes sources, les voisins sont intervenus et ont empêché ces Imbonerakure d'entrer dans les chambres de la maison lorsqu'ils disaient qu'ils allaient fouiller. Ils accusaient le chef de ménage de perturbateur de l'ordre public.

II. FAITS SECURITAIRES

Une personne tuée en commune Muhanga, province Kayanza

Dans la nuit du 3 au 4 avril 2019, sur la sous-colline Gatumbuzi, colline Masama II, commune Muhanga, province Kayanza, Marie Manirakiza, âgée de 30 ans, a étranglé son bébé, Mélissa, âgée de deux mois. Selon des sources sur place, Damas Bigirimana, son mari, lui disait que cet enfant ne lui appartenait pas et qu'elle devait l'emmener chez son père biologique. La femme a été détenue au cachot de la commune.

Une personne blessée en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 2 avril 2019, vers 23 heures, un homme surnommé Sombe de la 10^{ème} avenue, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie a été attaqué à la machette par des hommes non identifiés qu'il a croisés en rentrant à la maison. Selon des sources sur place, il a été grièvement blessé et évacué à l'hôpital de l'Université Espoir d'Afrique de Ngagara.

Attaque à la grenade en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 3 avril 2019, vers 20 heures, dans un terrain situé devant un bar, au centre de négoce de la colline Rudaraza, zone Rutonganikwa, commune Buhiga, province Karuzi, une grenade a été lancée au prénommé Sicaire, âgé de 60 ans, membre du parti CNDD-FDD, employeur qui partageait la bière avec ses employés. Selon des sources sur place, cette grenade non explosée a blessé Sicaire sur la jambe droite. Selon les mêmes sources, le matin du 4 avril 2019, Térance Kwizera, âgé de 50 ans, moniteur agricole, membre du parti CNDD-FDD, qui était en conflit foncier avec la victime a été arrêté par la police et conduit au cachot de la zone Buhiga pour enquête.

Discours de haine incitant à la violence en commune et province Bururi

En date du 5 avril 2019, au Lycée Bururi, au centre, commune et province Bururi, Frédéric Niyonzima alias Kadhafi, Gouverneur de cette province a menacé et a mis en garde toute personne qui appuiera ou

enseignera le Parti CNL dans sa province. Selon des sources sur place, ces intimidations ont été proférées lors d'une réunion qu'il a organisée à l'intention des directeurs des écoles de la province.

Intimidations en commune Giharo, province Rutana

En date du 7 avril 2019, sur la colline Kabingo, zone Butezi, commune Giharo, province Rutana, Eric Niyonzima et Alexis Bigirimana, tous membres du parti CNL ont été menacés et convoqués au commissariat de poste de police Giharo. Selon des sources sur place, ils étaient accusés d'avoir participé, en date du 10 mars 2019, à l'ouverture officielle de la permanence nationale du parti CNL et de lancement des activités dudit parti à Bujumbura. Selon les mêmes sources, ces membres du parti CNL ont reçu également dans leur téléphone des messages du téléphone inconnu qui leur avertissait de ne plus circuler dans la localité de la zone Butezi à moins qu'ils se présentent au bureau communal du parti CNDD-FDD pour l'instruction.

III. CONCLUSION

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Des cas de tueries, d'enlèvement, de tortures, d'arrestations arbitraires et illégales ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.